

04  
05  
13  
84

**25/11/25**

# DECLARATION

## CSA aix-marseille – 25 novembre 2025

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA académique,

En cette presque fin d'année 2025, nous souhaitons rappeler ce qui, selon SUD éducation, devraient être les priorités du service public d'éducation : **la lutte contre toutes les formes de violences, le respect et la protection des droits et la défense des conditions de travail des personnels de l'académie mais aussi des conditions d'apprentissage des usagERes que nous, travailleurSES, accompagnons au quotidien : les élèves !**

**Pourtant, le 25 novembre – Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est plus que jamais nécessaire :**

Le décompte quasi quotidien des féminicides en France nous rappelle l'ampleur des violences sexistes et sexuelles. Ces violences sont présentes partout, y dans le monde du travail et dans les établissements scolaires comme ailleurs.

SUD éducation Aix-Marseille réaffirme que la prévention, la formation, l'accompagnement des victimes et la mise en place de dispositifs de signalement efficaces ne peuvent plus être des déclarations d'intention.

Nous dénonçons une fois de plus la fin du financement du partenariat avec Egaé qui met à mal de manière instantanée toutes les femmes victimes dans notre académie et qui ont besoin de protection. Cette décision dite budgétaire est selon nous un choix politique : l'austérité faite sur le dos des femmes n'est plus supportable. Sur cette question comme sur de nombreuses autres, la mobilisation est essentielle. C'est pourquoi SUD éducation soutient aujourd'hui l'ensemble des mobilisations qui s'inscrivent dans cette lutte contre les violences sexuelles et sexistes y compris le rassemblement qui aura lieu à 11h30 devant le Rectorat.

**Pourtant, les journées du 15 et du 20 novembre dernier – Journée nationale de lutte contre les violences faites aux enfants et aux ados et Journée internationale des droits des enfants sont plus que jamais nécessaires :**

Dans notre académie, trop d'élèves voient leurs droits bafoués :

- des enfants migrantEs sans accès à l'école,

- des enfants en situation de handicap sans accompagnement, sans accès à la cantine, sans accès à l'école
- au moins un enfant privé d'accès à l'université, parce que puni par le rectorat pour une suspicion de triche à l'IA au baccalauréat alors qu'il était promis à l'obtention du diplôme avec mention
- des enfants en grande détresse sociale ou familiale sans aide éducative, sociale ou psychologique,
- des enfants victimes de violences physiques ou sexuelles, qui parlent, et que l'école, faute de moyens et de formation, ne protège pas
- des enfants sans logements, qui n'ont pas accès aux soins ou à un toit,
- des enfants qui font classe chaque jour dans des locaux souvent inadaptés, non accessibles, amiantés ou délabrés
- des enfants qui n'ont pas tous les enseignements qu'ils devraient avoir, faute d'enseignantEs, de personnels remplaçantEs,

**Pour SUD éducation, les droits des enfants ne sont pas négociables, ils doivent être respectés partout sur le territoire de notre académie.**

**Par ailleurs, les journées de grève qui s'annoncent les 15 et 16 décembre prochains, pour lutter une fois encore, contre la précarité des AED et AESH sont plus que jamais nécessaires :**

SUD éducation soutient pleinement leurs mobilisations des AED et des AESH des 15 et 16 décembre prochains.

Ce ne sont pas des personnels anecdotiques : ce sont des piliers essentiels dans les écoles, collèges et lycées auprès de tousTEs les élèves, qui assurent aujourd'hui des missions indispensables. Leur présence est la condition essentielle à la scolarisation de nombreuxEUSES élèves. Trois ans après une première décision du Conseil d'État ouvrant le droit aux AED et AESH au bénéfice de la prime REP/REP+ à l'issue d'une procédure portée par SUD éducation, il aura fallu une fois de plus une décision de ce même Conseil d'État dans une procédure toujours accompagnée par SUD éducation pour imposer au ministère l'octroi de cette prime avec effet rétroactif. Un octroi partiel puisqu'il ne concerne pas pour l'instant les années antérieures à 2021 et que le ministère a donné des consignes pour ne le verser qu'aux personnels qui en font la demande. Si nous revendiquons le versement de cette prime à tousTES les AED et AESH qui ont travaillé dans des établissements REP/REP+ depuis 2015, sans condition de demande, nous attirons également l'attention du Rectorat

sur les conditions des versements qui auront lieu. Beaucoup sont celles et ceux qui parmi les AED et les AESH touchent des aides conditionnées à leurs revenus. Aides qui prouvent la précarité dans laquelle iELs sont maintenuEs. Leur verser les sommes dues sans anticiper l'impact sur le niveau des aides qu'iELs perçoivent pourraient conduire à un effet pervers où la baisse des aides annuleraient le gain de la rétroactivité de la prime REP/REP+.

Aux côtés des élèves au quotidien, les AED et les AESH sont des éducateurTRICES. Ils méritent mieux que la précarité dans laquelle l'administration les maintient. En plus d'un recrutement urgent et massif pour répondre aux besoins des écoles, collèges et lycées, nous revendiquons un statut pour les AED et les AESH. Nous le savons, sans ces personnels, l'institution ne tient plus debout. Continuer de les précariser, c'est mettre en danger les élèves et les équipes sur le terrain.

**Aujourd'hui, le CSA académique est en partie consacré au bilan de la rentrée 2025. Mais de quel bilan parlons-nous ?** Un bilan qui - comme chaque année - se contente de présenter les résultats aux examens et les prévisions d'évolution des effectifs pour la rentrée 2026, accumulant les chiffres sans jamais interroger les inégalités territoriales et sociales. Un bilan qui ne dit rien des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels depuis la rentrée : Combien de postes vacants ? Dans quelles disciplines et services ? Combien d'accidents de service, de travail, de trajet depuis le 1er septembre ? Combien de signalements de danger grave et imminent ? Combien de personnels en arrêt maladie ? Combien de signalements VSST ? Ces chiffres ne sont que quelques unes des données qui permettraient un réel bilan de rentrée et d'ouvrir des discussions pour trouver des réponses à apporter aux personnels et aux élèves.

Comme notre nouveau ministre, un de plus, nous pensons que la situation de l'école est "extrêmement inquiétante" notamment en termes d'inégalités sociales. Quelles solutions propose-t-il ? La suppression de 4000 postes alors même que les débats sur le budget n'aboutissent à rien et que le gouvernement est toujours en sursis. SUD éducation dénonce ces arbitrages budgétaires austéritaires qui vont aggraver les difficultés de l'école publique quand des milliards d'euros d'argent public supplémentaires sont orientés dans le même temps vers la Défense et les industries militaires. D'autres choix sont toujours possibles. **Une baisse significative du nombre d'élèves par classe, de la maternelle au lycée, est l'occasion de combattre la reproduction des inégalités sociales à l'école, constat scientifique indéniable depuis plus de 50 ans et de permettre enfin une école réellement inclusive !**

C'est pour donner à l'éducation nationale et à l'ensemble des services publics les moyens de remplir leurs missions au service de tousTES que les syndicats SUD éducation de l'académie d'Aix-Marseille appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser et à se mettre en grève le mardi 2 décembre prochain.